

Nizar Baraka : "une importance particulière pour les investissements"

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 27-11-2007 20:43:10

La promotion de l'investissement, la gouvernance économique, les relations de coopération avec la Banque mondiale, les prix, la concurrence et la subvention des produits de base revêtent une importance particulière dans le projet de budget annexe du Ministère chargé des Affaires économiques et générales au titre de l'année 2008, a indiqué M. Nizar Baraka.

Lors de la discussion du projet de budget annexe de son département à la Chambre des Représentants par la Commission des finances et du développement économique, M. Baraka a passé en revue les mesures prévues pour la promotion des investissements, citant notamment la création d'une Agence nationale pour la promotion des investissements afin d'optimiser l'effort des pouvoirs publics en matière de promotion économique, particulièrement à l'étranger, de drainer davantage d'investissements et de relever la cadence des exportations.

Le ministère, a-t-il dit, poursuivra la réforme du cadre juridique d'investissement, la simplification des procédures administratives y afférentes et l'examen des moyens d'encourager et de faciliter les investissements des Marocains résidant à l'étranger (MRE), ainsi que l'élaboration d'une base de données socioéconomiques.

Dans l'optique d'une meilleure efficacité économique, le département proposera et activera des mesures de nature à améliorer le climat général de l'économie, à moderniser les entreprises, à contribuer aux côtés des ministères concernés, à l'élaboration des politiques publiques et à poursuivre leur application, a affirmé M. Baraka. Il a cité dans ce cadre le Code de bonne gouvernance des entreprises visant à accroître la transparence dans leur gestion et à protéger les droits des actionnaires.

Concernant les relations de coopération entre le Maroc et la banque mondiale, le ministre a relevé que ces relations s'inscrivent dans le cadre de la stratégie arrêtée par les deux parties pour la période 2005-2009, qui s'articule principalement autour de la croissance économique et la réduction du taux de pauvreté.

Le ministre a souligné, par ailleurs, que son département "continuera en 2008 d'appliquer la politique gouvernementale tendant à préserver le pouvoir d'achat du citoyen et à créer les conditions propices pour une concurrence loyale". Il a expliqué, dans ce cadre, qu'il sera procédé à la création d'un observatoire national des prix qui permettra de suivre le niveau des cours, l'approvisionnement du marché national et international et partant de prendre des mesures adéquates à même de faire face aux fluctuations des prix.

Quelque 20 milliards de dirhams ont été alloués, dont 12,6 milliards réservés à la subvention des hydrocarbures et du gaz butane et 7,4 milliards de dh aux produits alimentaires, a-t-il précisé, ajoutant que son département est déterminé à réviser le système en vigueur dans la Caisse de compensation afin de le rendre plus efficace et à le doter, à moyen terme, de mécanismes à même

de fournir le soutien nécessaire aux démunis.

Pour leur part, les membres de la Commission ont mis l'accent sur la nécessité de conjuguer les efforts afin de renforcer l'attractivité du Maroc en matière d'investissement, notamment à travers la résolution du problème du foncier, la simplification des procédures et l'activation de la diplomatie économique au niveau des consulats du Royaume.

AFP